



Le Cégep de Saint-Jérôme, situé au cœur des Laurentides, est un établissement d'enseignement supérieur reconnu en tant qu'acteur stratégique concourant au développement de la région. Offrant 24 programmes de formation préuniversitaire et technique, répartis sur trois campus (Saint-Jérôme, Mont-Tremblant, Mont-Laurier), le Collège emploie près de 700 personnes. Il accueille annuellement près de 7 000 étudiants au secteur régulier ainsi qu'à la formation continue et aux entreprises. Soucieux de faire progresser la recherche, le Collège contribue également au développement de nouvelles technologies, notamment avec deux centres collégiaux de transfert de technologie, soit le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) et l'Institut du véhicule innovant (IVI).

Le **Cégep de Saint-Jérôme** sollicite des candidatures afin de combler une charge d'enseignement en biologie qui se donnera du 20 août au 19 décembre 2019.

## CHARGE (E) DE COURS BIOLOGIE – FORMATION CONTINUE AUTOMNE 2019

**TITRE DU COURS :** 101-3A4-JR – Corps humain III – 60 heures. Le cours se tiendra les mardis et jeudis, l'horaire reste à déterminer.

### EXIGENCES :

- Baccalauréat en biologie;
- Maîtrise en Sciences biologiques, formation académique en enseignement de niveau collégial ou l'équivalent serait un atout;
- Expérience en enseignement serait un atout.

Les candidats convoqués en comité de sélection devront s'assujettir, si requis, à un test de connaissance en français et un test pratique. Des mesures d'appuis peuvent être suggérées selon les résultats obtenus.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante : [resshum@cstj.qc.ca](mailto:resshum@cstj.qc.ca) **avant le 5 août 2019. Les entrevues se tiendront dans la semaine du 12 août 2019.**

Seules les personnes invitées en entrevues seront avisées.

Le Cégep de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.